VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 739-41 RUE ELMIRE, Coin Dauphine,

UN EMPLACEMENT D'AFFAIRES ET RESIDENCE,

ET Nos 3125-27 RUE DAUPHINE,

UN JOLI COTTAGE DOUBLE.

A L'ENCAN.

A la Bourse, 311 rue Baronne, MARDI, le 21 juin, à midi.

Suite et vente d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession d'Ernest F. Peters. Dossier No 73 477 (décédé en ville) J. L. Onorato, encanteur, se vendra à enchère publique MARDI, le 21 juin, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété foncière ci-après décrite :

Une certaine portion de terre située dans le troisième district de cette ville, dans l'emplacement entre les rues Elmire, Dauphine, Congrès et Royale, ayant une portion de terre mesurant trente pieds de face à la rue Elmire sur soixante deux pieds dix pouces de profondeur et faisant face sur la rue Dauphine et est désignée par la lettre A sur un plan fait par Jos. Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883 et annexé à l'acte d'achat en ce dit mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, servitudes et avantages là dessus y appartenant ou de quelque façon que ce soit dépendant. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt E. F. Peters par achat de Mme M. Vaz, suivant acte exécuté pardevant C. Dreyfous, notaire en cette ville, le 7 mai 1883, et enregistré dans le Bureau des Transfertes de cette ville dans le livre 119.

Les améliorations portent les numéros municipaux 739-41 rue Elmire, formant l'encoignure de la rue Dauphine.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 2 dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bourgogne, Elmire et Désirée, sur un plan du Faubourg Delassize fait par L. Surgi, ingénieur civil, daté le 26 février 1850 et déposé dans le bureau du Recorder de cette paroisse pour référence et mesurant d'après ledit plan trente pieds quatre pouces de face à la rue Dauphine sur une profondeur de cent pieds. Etant la même propriété qui fut acquise par le défunt M. F. Peters par achat de la Veuve Otto H. Kohn, de cette passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 13 de janvier 1896 et enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 161, folio 201.

Les améliorations portant les numéros municipaux 3425-27 rue Dauphine.

Pour Clôture—Comptant. Les acquéreurs devront payer les taxes de 1904 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication et déposer dix pour cent de leur enchère comme évaluation entre les mains du vendeur au moment de l'adjudication. Les actes de vente devant être passés pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des dits acquéreurs.

J. L. ONORATO,
Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, bureau 303 rue Baronne.
F. A. Derros, avocat.
21 mai—21 22 29—juin 5 12 19 21

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence en Bois à Deux Etages,

1742 rue Baronne, entre les rues Girod et Jena.

Succession de Jean Ware John E. Ware et Joséphine Ware.

No 69 921—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs, Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 9 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre du Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et avec le privilège ci-après décrit, la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Divisadero, Girod et Jena, désigné par le No 9 sur un plan fait par Jos. Armas, mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Baronne, par 60 pieds 8 pouces de profondeur, d'après un plan fait par Jos. Armas, député voyer de ville, le 13 avril 1840, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui y trouvent, désigné par le No 17 rue Baronne.

Conditions—Un tiers en plus comptant, balance en deux, trois et quatre ans, avec intérêt par 10 pour cent, hypothèque sur toutes les améliorations de la propriété, l'acquéreur devant payer en sus de son prix de vente les taxes de 1904 en plus du prix de adjudication. 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente par devant Fred. Zerger, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Mai 8 15 22 29—juin 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

1786 Acres de Terre dans la Paroisse de Livingston.

Succession de James Clark, Mme A. Lee McCor et al. vs L. Z. Gaudet, No 69 472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, Encanteurs — Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904, et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir :

1° La ferme 1/2 section fractionnaire 22 contenant 316 acres.

2° Les lots 1 et 2 et N. E. 1/4 de N. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E. 1/4 21 contenant 173 acres.

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E. 1/4 et S. E. 1/4 de la section 21, contenant 119 80 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 22 et la section fractionnaire 23, contenant 122 25 acres.

5° Les lots 3, 4 et 5 de la section 23 contenant 123 80 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres.

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la section 26 contenant 267 acres.

8° La section fractionnaire 15 contenant 1 acre.

9° 47 acres de la section 23, sur le Bayou Barbary, 10 50 acres dans l'extrémité sud de la section 20.

10° 20 acres dans l'extrémité sud de la section 39.

11° 160 acres dans la section 42 connu comme la Demarcation Place, dans T. 5 S. R. 5 E.

Conditions—10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente par devant Joseph F. Walz, notaire, aux frais des acquéreurs.

Persons, Wilton & Pierson, Franch F. Mills, avocats.

2 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli Cottage Simple

Rue St-Thomas, entre les rues Toledano et Pleasant.

Succession de John Kivlie et Theresa Kivlie, sa veuve.

No 70 492—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—JEUDI, le 23 juin 1904, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 5 mai 1904, et signé le 13 mai 1904, par l'Honorable Geo. H. Theard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Oleander, Pleasant et Jena, et désigné par le No 4 sur un plan fait par Jos. Armas, député voyer de ville, daté le 6 avril 1883, et annexé à l'acte d'achat en ce dit mentionné, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignées par les numéros municipaux 709-11 rue Tonti.

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication et l'acquéreur devant payer les taxes de 1904.

Acte de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Andrew Hero Jr., avocat.

25 mai—29—juin 5 12 19 26 30

Succession de Mme Fannie McKnight, femme de David Glover.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 73 577—Division E—Attendu que David Glover a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration sur la succession de feu Mme Fannie McKnight, femme de David Glover, décédée intestat, avis est par ce présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Dinkelspiel & Hart, avocats.

21 mai—26 30—juin 4

VENTES A L'ENCAN

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Splendide Emplacement d'Affaires.

Cottages doubles, terrains vacants et cottages à vendre à Alger progressiste.

Emplacement d'affaires. No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de l'avenue Pacique.

Magasin et résidence avenues Pacique et Pelican.

Magasin cottages doubles.

Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre les rues Pelican et Thayer.

Nos 235 et 235 avenue Atlantique entre les rues Pelican et Thayer.

235 et 237 avenue Pacique à l'encoignure de l'avenue Pelican.

Avenue Pelican, entre les rues Pacique et Elmire.

Lots vacants.

Trois lots dans l'îlet borné par les avenues Pacique et Elmire et rue Thayer.

Cottage simple. No 235 avenue Pacique, entre l'avenue Pelican et rue Thayer.

No cession de Thomas J. Kennedy.

No 73 160—Cour Civile de District Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR STOUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacique et Atlantique, la rue Thayer, l'avenue Pelican et désigné par la lettre A sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après cela ledit lot a une façade de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces, entre lignes parallèles, ledit lot formant l'encoignure des avenues Atlantique et Pelican et est composé du tout du lot original 19 et partie du lot original 19.

Les améliorations sont connues comme No 247 avenue Atlantique à l'encoignure de la rue Pelican, comprenant une résidence entièrement en bois à deux étages et contenant grand magasin, buvette, grand entrepôt à deux étages, etc., vestibule, veranda et quelques 11 chambres, chambre à bain, cisternes, etc., le tout en splendide état et muni du bail de la buvette expirant le 24 février 1905 à 15 par mois.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacique et Atlantique et la rue Thayer et l'avenue Pelican, et est désigné par la lettre B sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904 d'après cela ledit lot commence à une distance de quarante neuf pieds cinq pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pelican et a une façade de trente sept pieds un pouce de face à l'avenue Atlantique sur une profondeur de cent vingt trois pieds huit pouces entre lignes parallèles. Ledit lot est composé d'une partie du lot original 19 et d'une partie du lot original 20.

Les améliorations comprennent le splendide cottage double Nos 239 et 241 avenue Atlantique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer et contenant cinq chambres de chaque côté, toit couvert en ardoises, cisterne, hangar, etc., la maison est retirée de la banquette et a un portique sur sa façade et est louée 11 00 par mois par côté.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits voies, privilèges et avantages qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet borné par les avenues Pacique et Atlantique, la rue Thayer, l'avenue Pelican et est désigné par la lettre C sur un certificat d'arpentage par Chas. G. Del Isle, voyer, daté le 20 mai 1904 et d'après cela ledit lot commence à une distance de quatre vingt sept pieds six pouces et quatre lignes de l'encoignure de l'avenue Pelican et avant une façade de 30 pieds 8 pouces et 7 lignes à l'avenue Atlantique sur une profondeur de 123 pieds 7 pouces entre lignes parallèles, et est composé de tout le lot original No 21, et partie du lot original No 20.

Les améliorations comprennent un bon cottage double Nos 233 et 235 avenue Atlantique, entre l'avenue Pelican et la rue Thayer, à un toit couvert en ardoises, 5 chambres, cisterne, hangar, etc., de chaque côté, retirés de la banquette avec galerie sur le devant et se louant 8 11 par mois de chaque côté.

4° Deux certains lots de terre situés dans le cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 41, bornés par de vieux bornés par les rues Elmire et l'avenue Pacique, avenue Pelican et la rue A. X. et désignés comme lots Nos un et deux de l'îlet et No 9, maintenant lot No 41, borné comme il est dit ci-dessus, ci-après plus ci-dessus mentionné, de Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849, lesquels consistent de terre sont contigus l'un à l'autre et mesurant comme suit à savoir :

Le lot No 1 formant l'encoignure des avenues Pacique et Pelican et mesurant trente et un pieds 8 pouces de face à l'avenue Pacique sur cent vingt trois pieds 8 pouces de profondeur et faisant face à l'avenue Pelican entre lignes parallèles, et le lot No 2 mesurant trente et un pieds sept pouces de face à l'avenue Pacique sur cent vingt trois pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un logement d'affaires à un étage et contenant 4 chambres, hangar, cisterne, etc., sont grées ci-dessus, et faisant face à l'avenue Pelican est un cottage double retiré de la banquette et contenant chaque côté trois chambres, hangars, etc., la propriété est maintenant occupée.

5° Trois certains lots de terre, situés dans ledit cinquième district de cette ville, dans l'îlet No 42, bornés par les l'avenue Pacique, la rue Elmire et l'avenue Pelican et la rue Thayer, lequel dit îlet est aussi désigné par le No quatre sur un plan du "Brooklyn Warehouse Co. Property" par W. T. Thompson, voyer, daté le 7 mars 1849, déposé en l'étude d'Andrew Hero, Jr., notaire en cette ville, lesdits trois lots ou portions de terre sont désignés par les numéros A, B et C sur un de vis par C. Upton Lewis, géomètre voyer de ville, daté le 27 juin 1895, annexé à un acte de vente de T. J. Kennedy à Mme Margaret Doheny, dans le bureau de James J. Wolfe, le 15 août 1895. Lesdits trois lots ou portions de terre ont de la forme et sont ces lots Nos un et quatre sont bornés par Kennedy pardevant Henry P. Dart le 24 août 1892, lesdits lots A, B et C sont contigus et les lots A et B sont contigus et mesurant chacun trente deux pieds de façade à l'avenue Pelican par cent neuf pieds et huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot A formant l'encoignure de l'avenue Pacique et de la rue Thayer et ayant cent neuf pieds huit pouces de face comme profondeur à la rue Thayer et le lot C A vingt quatre pieds de la rue l'avenue Pacique par cent neuf pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No 18 formant l'encoignure des avenues Pacique et Pelican.

Le lot No 18—Les améliorations comprennent un cottage double en bois attrayant Nos 245 et 247 avenue Pacique à l'encoignure de l'avenue Pelican, retiré de la banquette, avec grillage en fer sur la façade saint, trois chambres à coucher, cuisine, portiques sur le devant, cisterne, hangar, etc., de chaque côté, la maison est en bonne condition et se loue pour $12 00 chaque côté.

Le lot No 19—Les améliorations comprennent un splendide cottage simple en bois couvert en ardoises No 243 avenue Pacique entre l'avenue Pelican et la rue Thayer retiré de la banquette et contenant 6 chambres, vestibule, galerie sur le côté, galerie sur la façade, chambre à bain, office, etc., en bonnes conditions et se louant $15 00 par mois.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée aux porteurs des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus du montant de son enchère toutes les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété, dues et exigibles en l'année 1904.

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

Au même moment et endroit il sera vendu tous les droits, titres et intérêts de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé "Etats-Unis de l'Amérique vs Irene Brooks, femme de Chas. Harris et al." No 13 132 du dossier de la Cour de Circuit des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits desquels ont été par ordre de Cour déposés dans l'enregistrement de la Cour, pour attendre l'adjudication des droits des différentes parties défendantes. Les produits ainsi déposés se montant à cinq cents dollars, contient l'intérêt ci-dessus.

Deuxièmement. Tous les droits, titres et intérêt de Thomas J. Kennedy comme une partie défendante dans le procès intitulé "Etats-Unis d'Amérique versus David Jackson et al." No 13 131 du dossier de la Cour des Etats-Unis pour le District Est de la Louisiane, étant un procès pour l'expropriation de certaines propriétés foncières en ceci décrites, les produits desquels ont été par ordre de cour déposés dans le registre de la cour pour attendre l'adjudication des droits des diverses parties défendantes, les produits ainsi déposés s'élevant à onze cent dollars et l'intérêt dudit défunt en ceci.

Conditions—Comptant. Les actes de vente pardevant James J. Wolfe, notaire, aux frais de l'acquéreur. 10 0/0 comptant exigé au moment de l'adjudication.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 5 11 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois couvert en ardoises,

Dans une localité excellente comme location.

Nos 410-412 rue Philippe, entre les rues Tchoupitoulas et Rousseau.

Succession de Mme Mariana Drumm.

No 73 175—Division B—Cour Civile de District paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 23 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 12 mai 1904, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée—

Un certain morceau de terre situé dans le quatrième District de cette ville, dans l'îlet comprenant les rues Philippe, Tchoupitoulas, Rousseau et Soraparu, désigné par la lettre B et mesurant 30 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 3 lignes entre lignes parallèles, ayant été acquis par la défunte Mme Drumm le 30 mars 1893.

Les améliorations comprenant un cottage en bois couvert en ardoises sur le trottoir contenant chaque côté 4 chambres, cisterne, hangar, etc., dans la cour, la banquette et les allées pavées et briques. La maison est en bon état et est à proximité d'églises, d'écoles et marchés, lignes de cars, etc.

Conditions—Un tiers plus ou moins comptant et la balance en un ou deux ans avec billets portant 8 0/0 d'intérêt et toutes les causes de sécurité, acte de vente pardevant Oregon W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur et les taxes de 1904 devant être assumées par l'acquéreur.

22 mai—22 29—juin 5 12 19 23

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE THOMAS J. KENNEDY.

No 73 160—Cour Civile de District—Division C.

Le contenu droit de compagnie, stock et installations de la buvette. No 1 rue N. Peters entre Delaunay et St Philippe.

Un lot de vieux vert et trépié à l'encoignure des rues Lott et N. Peters.

Le contenu du magasin et de la résidence à Alger.

Un lot de comptes courants, billets à recevoir, ingenette, etc.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—

JEUDI le 2 juin 1904

A 11 heures A. M. sur les lieux

No 1 rue N. Peters, entre les rues Dumaine et St Philippe, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de cour signé le 16 mai 1904, par l'Hon. John St. Paul, juge de la cour civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir :

Le contenu entier de la buvette consistant en stock de whiskeys, liqueurs, installations, cash register, comptoir, etc., et le terme non expiré jusqu'au 1er octobre 1904 d'après les conditions du bail.

Le même jour immédiatement après que le ci-dessus sera disposé, il sera vendu à l'entrepôt à large des rues Conti et N. Peters, un lot de vieux vert, etc.

VENDREDI le 3 JUIN 1904, à 11 heures a.m., il sera vendu à Alger sur les lieux à l'angle des avenues Pelican et Atlantique, un lot de meubles de maison, le contenu du magasin consistant d'étagères, comptoirs, cases, installations de buvette, un lot de bijoux, etc., installations, sujet au bail expirant le 24 février 1905.

Aussi, plusieurs actions de stock, tombe de famille, intérêt de la police d'assurance de vie, comptes courants, billets à recevoir dûs à et ingénette en faveur du défunt.

Conditions—Comptant.

N. E. Humphrey, avocat.

22 mai—22 29—juin 1 2.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MANUFACTURE SPLENDIDE OU PLACEMENT D'ENTREPOT

Propriétés Commerciales

Près de la façade du fleuve et à proximité des CHEMINS DE FER

Avec tourniquet de rails sur la façade vis à vis de la Manufacture du Coldstorage

L'ENTREPOT, NO 1121 RUE SUD FRONT.

Entre les rues Galiennie et Erato.

No 1127 rue Sud Front, à l'encoignure de la rue Galiennie, maintenant occupée comme le "Columbia Saloon".

John T. Fogarty et al. vs Joseph E. Fogarty et al.

No 72 581—Division D Cour Civile de District.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu et signé le 6 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir—

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, Galiennie et Sud Peters, désigné par le numéro deux et mesurant vingt et un (21) pieds, trois (3) pouces et six (6) lignes de face à la rue Sud Front, sur quatre vingt dix (90) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un entrepôt connu comme le No 1131 rue Sud Front.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, etc., situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues S. Front, Erato, S. Peters et Galiennie, et mesurant en mesure américaine vingt et un pieds trois pouces et six lignes (21' 3" 6") de face à la rue S. Front sur quatre vingt dix pieds (90') de profondeur et façade à la rue Galiennie.

Les améliorations comprenant une bâtisse en briques à deux étages occupée par la "Columbia Saloon" et connue comme le No 1127 rue Sud Front.

Conditions—La moitié ou plus comptant, la balance en un ou deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit, s'il y en a, devant être démontrée par billet ou billets de l'acquéreur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de la vente jusqu'au paiement ferme. L'acquéreur devant assumer en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1904 et payer 10 pour cent du prix d'achat comptant au moment de l'adjudication, que l'acte de vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, le transfert de la police d'assurance, etc., soit passé pardevant Felix J. Puig, notaire en cette ville, aux frais de l'acquéreur.

Dinkelspiel & Hart, avocats.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Donane et Royale.

Entrées pour dames par entrée de rue Royale.

VENTES A L'ENCAN

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE RECEVEUR.

Le contenu du "Drummers' Club".

124 rue St-Charles.

Piano Gilbert, Chaises en Osier, Canapé, Réfrigérateur, Jeu de Salon, Tapis, Descentes de Lit, Portraits, Tables, Chaises, Candélabres, Nattes de Cocoa, etc., etc.

Lundi, le 13 juin 1904, à 10 30 heures A. M.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, bureau 732 rue Common—A l'enchère publique il sera vendu en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire de Benjamin Edwards et Harry E. Hyams vs "Drummers' Club", Dossier No 73 519.

Un lot de meubles et effets mobiliers d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

J. O. DASPIT,
Avocat pour le Receveur.

2 juin—2 5 13

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Harry Thompson vs Léon J. Cousin.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 11 143—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à enchère publique, en face de mon entrepôt, Nos 6, 3 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le LUNDI, 13e jour de juin 1904, à 11 heures a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir—Un cottage simple en bois contenant deux chambres et cuisine avec toiture papier goudronné et galerie de façade, mesurant 35 pieds de largeur et façade sur 25 pieds de profondeur (à leur plus ou moins comme) comme le Sea Brook on Richburg Club, situé au coin de la rue Columbia et l'avenue Peoples, dans l'îlet borné par l'avenue Peoples, les rues Madman, Columbia et Americus et faisant face à l'avenue Peoples. Pour être vendu au comptant et en avant du terrain immédiatement—CHAS. R. KENNEDY, Constable.—Richard et Vidrine, avocats.

2 juin—2 9 13

ANNONCE JUDICIAIRE

S. D. Moody & Co. Ltd. Geo. S. Koschell, transférant, vs Nicholas Herecho.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, MARDI, le 14 juin 1904, à 11 h. a.m., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 400 borné par les rues Sarcedo, Gayoso, Benvenue et Conti, lequel lot est désigné par le No 10, sur le croquis No 4 annexé à un acte de Jas. D. Augustin, ancien notaire, daté le 16 mars 1869 et mesurant 32 pieds de face à la rue Sarcedo sur 141 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur, acquis par le défendeur de S. Robin par acte de Théo. Guyot, ancien notaire, daté le 8 août 1877 sus dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Chas. F. Claiborne, avocat pour les plaignants.

12 mai—12 19 26—juin 2 9 14

VENTES A L'ENCAN

Ernest A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE

Une moitié d'intérêt indivise dans deux certains lots de terre

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent,

Coin des rues Milan et Camp.

Succession de Mme Athena T. Draughon.

No 1366. Quinzième Cour de District Judiciaire, Etat de la Louisiane, Paroisse de Calcasieu.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en vertu d'un ordre de l'Honorable la 15me Cour de District Judiciaire dans et pour le dit Etat de la Louisiane et Paroisse de Calcasieu, daté le 20me jour d'avril A. D. 1904, je procéderai de vendre à l'enchère publique, une demie d'intérêt indivise dans et à la ci-après décrite propriété, à savoir :

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui y appartiennent ou en dépendent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, dans l'îlet borné par les rues Milan, Camp, Magasins et Marengo, désignés comme lots Nos neuf et dix. Le lot No neuf mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No dix est contigu audit lot No neuf et mesurant 30 pieds 12 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Comptant. Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt comptant de 10 0/0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, No 806 rue Perdido.

R. P. Williams, Bernard Titche, avocats.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième,

Entre les rues Remparts et Dryades.

JEUDI, le 2 juin 1904.

Succession de Mme Vve Patrick Bannon.

No 72,837—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido, près Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir :

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Deuxième, Troisième, Dryades et S. Remparts, et désigné par le numéro vingt cinq sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853 et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire, pour référence lequel dit lot mesurant en mesure américaine 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent douze pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un an avec 8 0/0 d'intérêt par an à dater de la vente. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 et l'acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, conservé la propriété assurée la police devant être tenue comme collatérale pour garantir le port de crédit du prix et n'importe quel autres dispositions de sécurité usuelles et coutumières devant être renfermées dans l'acte.

ERNEST A. CARRERE,
Encanteur, 806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grand flacon..... 50c.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'Epiceries, Cheval et Wagon, Coffre-Fort en Fer, Installations, etc.

Rosine Bikenlon vs Jacob King.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 386—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 13 juin 1904, à 10 30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite à savoir :

Sur les lieux Nos 620 et 622 rue Pleasant, coin de la rue Chippewa.

Le contenu entier et installations, etc., de l'épicerie sur lesdits lieux consistant d'un grand assortiment d'épiceries sucres et ordinaires, aussi réfrigérateur, comptoire, balances, vitrines, coffre-fort en fer, etc., d'après inventaire enregistré. Aussi un cheval et un wagon couvert et un jeu de harnais.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Bernard Titche, avocat pour la plaignante.

1 juin—1 8 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 315 rue Dauphine, entre les rues Conti et Bienville.

Mme Louise McGarry vs Mme Claire White et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 72 966—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 juin 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Bienville, Conti et Bourgogne, désigné par le numéro deux sur un plan fait par A. De Armas, voyer, le 13 février 1870, ledit lot mesurant vingt deux pieds quatre lignes de face à la rue Dauphine, par cent quatorze pieds deux pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles et vingt deux pieds un pouce sur la ligne du fond, la partie duque fait face sur une allée du fond et un autre lot de terre immédiatement dans le fond du dit lot. Deux, ci-avant décrit et désignés par le No cinq, sur ledit devis, et mesurant vingt cinq pieds 5 pouces et six lignes de face sur une allée. Vingt trois pieds sept pouces sur la ligne du fond par quatre vingt deux pieds, cinq pouces et quatre lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Termes et Conditions

1° Devant payer comptant

1° Six billets hypothécaires déjà dûs pour $50 chacun